



Fiche technique N° LO3297
Octobre 2009

Annule et remplace
les éditions précédentes

Application après préparation
sur supports
conformes au D.T.U. 59.1

MAÇONNERIES APRÈS IMPRESSION : CIMENT –
FIBROCIMENT – BETON – TERRE CUITE

ANCIENNES PEINTURES : HYDRODILUABLES –
GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

Launal Roof

Peinture pour toitures - mat

EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

4 à 6 m²/kg

Fonction :

Peinture pour la rénovation, la décoration et la protection des toitures en fibrociment – aspect mat en finition. Formulée à base de résine acrylique en émulsion dans l'eau.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

- Extérieur : toitures peintes ou non peintes (maçonneries après impression : fibrociment, ciment, tuile et béton) dont la pente présente **une inclinaison minimale de 15 % pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement.**
- Intérieur : surfaces murales et plafonds peints ou non peints (maçonneries : fibrociment, ciment et béton).

Qualités dominantes :

- Peinture idéale pour la protection des toitures en fibrociment.
- Grande facilité d'application.
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie.
- Très bonne stabilité des teintes à la lumière : résistante aux U.V.
- Sèche vite.

Caractéristiques pratiques :



= 4 à 6 m²/kg (selon le support)



= 1 h



= 4 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- Présentation : Prêt à l'emploi – 3 teintes
- Aspect en finition : mat
- Rendement : 4 à 6 m²/kg (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- Matériel : pistolet airless, rouleau ou brosse
- Dilution du produit : 20% d'eau
- Nettoyage du matériel : EAU
- Conditionnement : 20 kg

Caractéristiques techniques :

- Densité : 1,47 à 1,53
- Extrait sec : 70 à 74 %
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l (2010).
Ce produit contient max 140 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur maçonneries anciennes non peintes** : Nous préconisons au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec un produit anti-mousse adapté. Puis après séchage complet du support, appliquer en impression notre PRIMER OPACIFIANT ou PRIMERO.
- **Sur maçonneries neuves non peintes (après 1 mois)** : éliminer les efflorescences (salpêtre), laitances, calcites et taches de graisse en utilisant de l'acide chlorhydrique dilué à 10% dans l'eau (1 litre d'acide pour 9 litres d'eau). Laisser agir, rincer jusqu'à eau claire, puis laisser sécher.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec un produit anti-mousse adapté. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le produit anti-mousse, puis laisser sécher sans rincer.

Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Le produit sera préalablement dilué à 20% d'eau avant application.**
- Appliquer 2 couches successives, à raison de 200 g/m², en croisant pour bien répartir la charge et en respectant un temps de séchage de 4 heures entre les 2 couches.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales (inclinaison minimale de 15 %).**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 742 742 - Fax : + 33 (0)5 61 787 551
Mail : contact@theolaur.com - Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015